

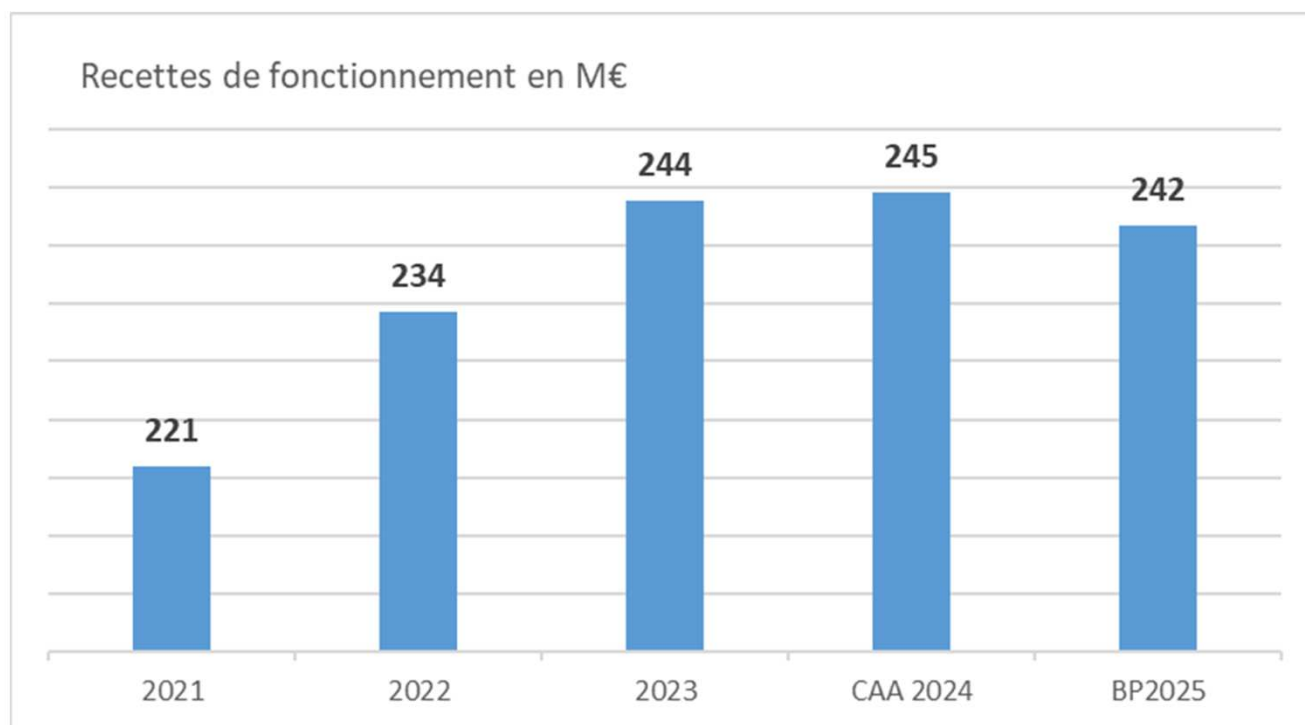
Présentation du budget primitif 2025



BP 2025 dans un nouveau contexte de redressement des comptes publics

- ▶ Instabilité gouvernementale et contexte inédit de déficit public
- ▶ Dépenses nouvelles imposées par l'Etat : 13 M€ pour le Cantal
- ▶ Chute DMTO, augmentation dépenses : nombre de départements en difficulté 14 en 2023, 30 en 2024
- ▶ Des recettes 2025 fragilisées par
 - une TVA stable entre 2023 et 2024 (-3 M€/prévu), gelée en 2025
 - péréquation DMTO : plus de départements éligibles, montant en baisse pour chacun

Des recettes de fonctionnement prévues en baisse : 242 M€ (-3 M€/2024)

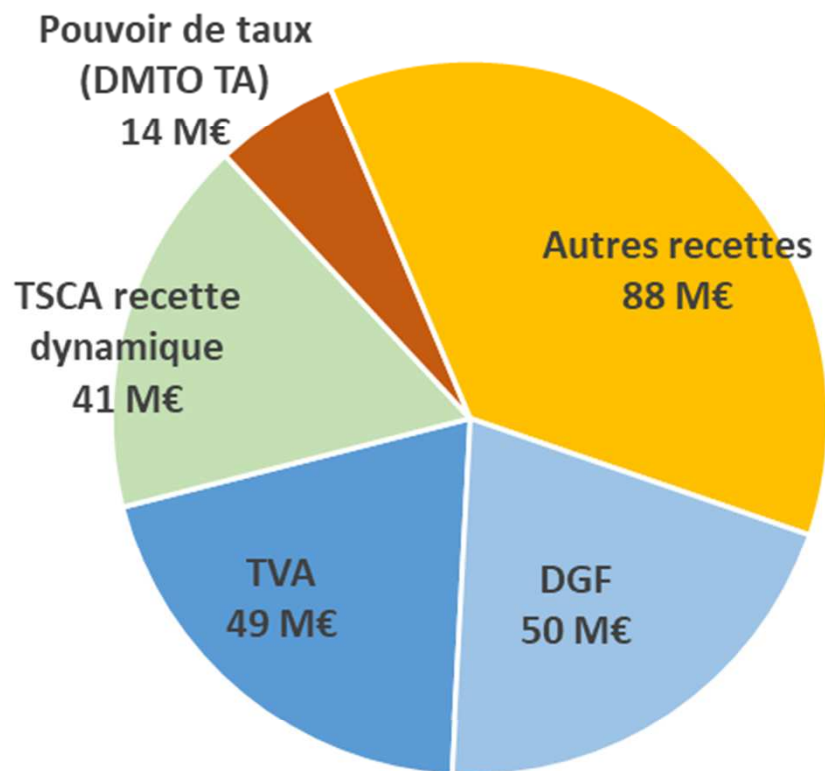


Après une période de dynamique des recettes, les produits de fonctionnement attendus pour 2025 (242 M€) sont en baisse de 3 M€ par rapport à une prévision pour 2024 de quasi stabilité.

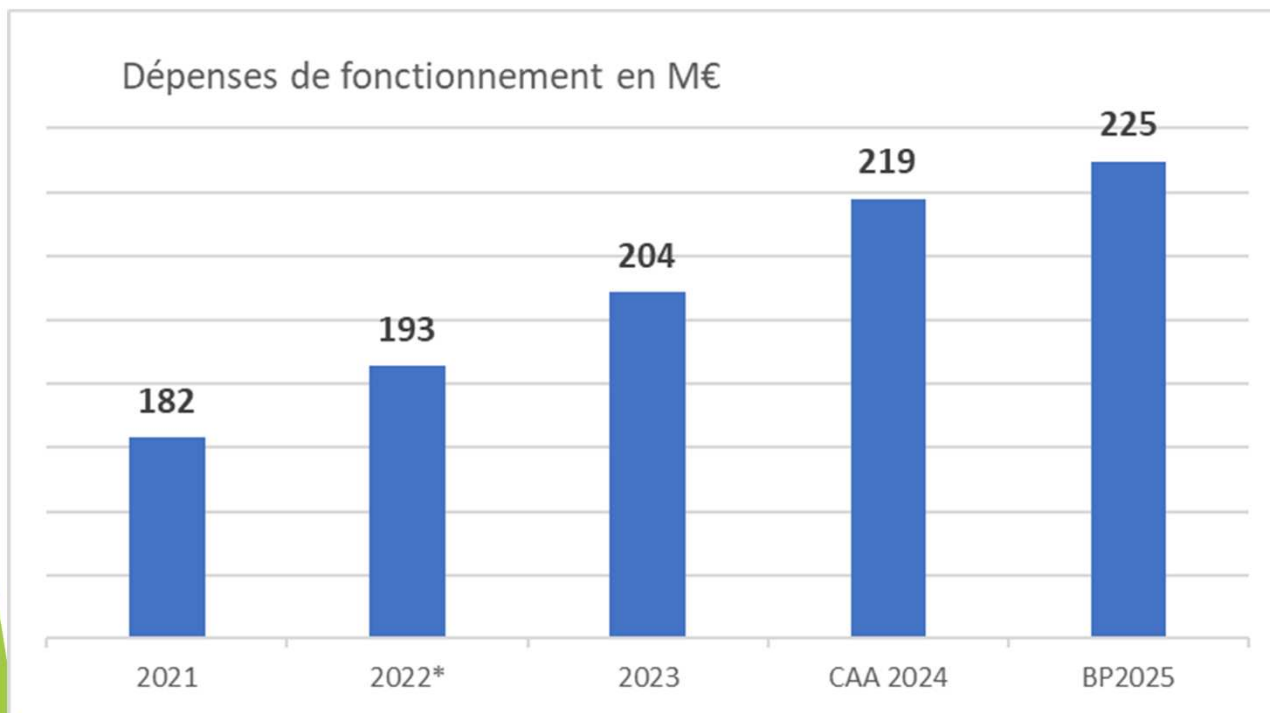
17 % des recettes de fonctionnement ont une dynamique constante autour de 2%

Par rapport à 2024 anticipé :

- TSCA, seule recette dynamique : +1 M€
- TVA 2024 stable avec 48 M€ anticipé soit -2 M€, montant gelé pour 2025
- Prévision DMTO (dont péréquation) stable
- Gel de la DGF - non indexée à l'inflation
- Recette barrage incertaine : -1 M€
- Recette recours sur succession incertaine : -1 M€



Des dépenses de fonctionnement contraintes,
en hausse de 5 M€ par rapport à 2024 anticipé : 224,8 M€



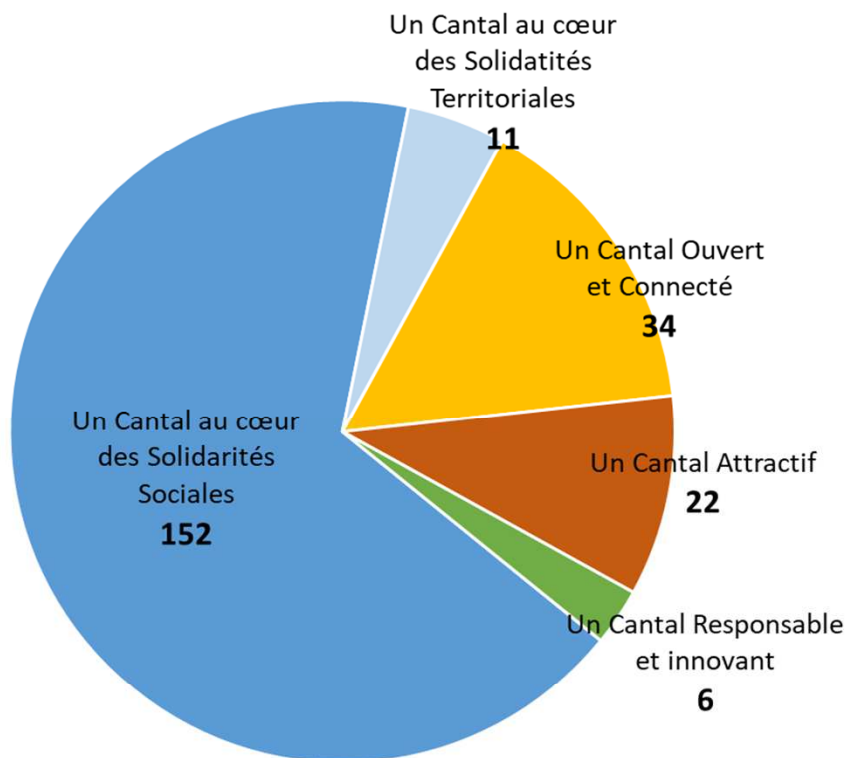
+ 2% par rapport à la prévision de dépense pour 2024.

Sur la période 2022-2024 les charges du Département ont progressé de 26 M€, la moitié soit 13 M€ du fait de décisions de l'Etat.

- la revalorisation du RSA : 1 M€,
- le Ségur : 3 M€,
- le point d'indice et RIFSEEP : 4 M€,
- la loi Taquet relative à la protection des enfants : 1 M€,
- l'élargissement du champ de la PCH : 1 M€,
- la dotation qualité et avenant 43 APA : 3 M€.

68% des dépenses de fonctionnement consacrés aux solidarités sociales, en augmentation de 5 M€

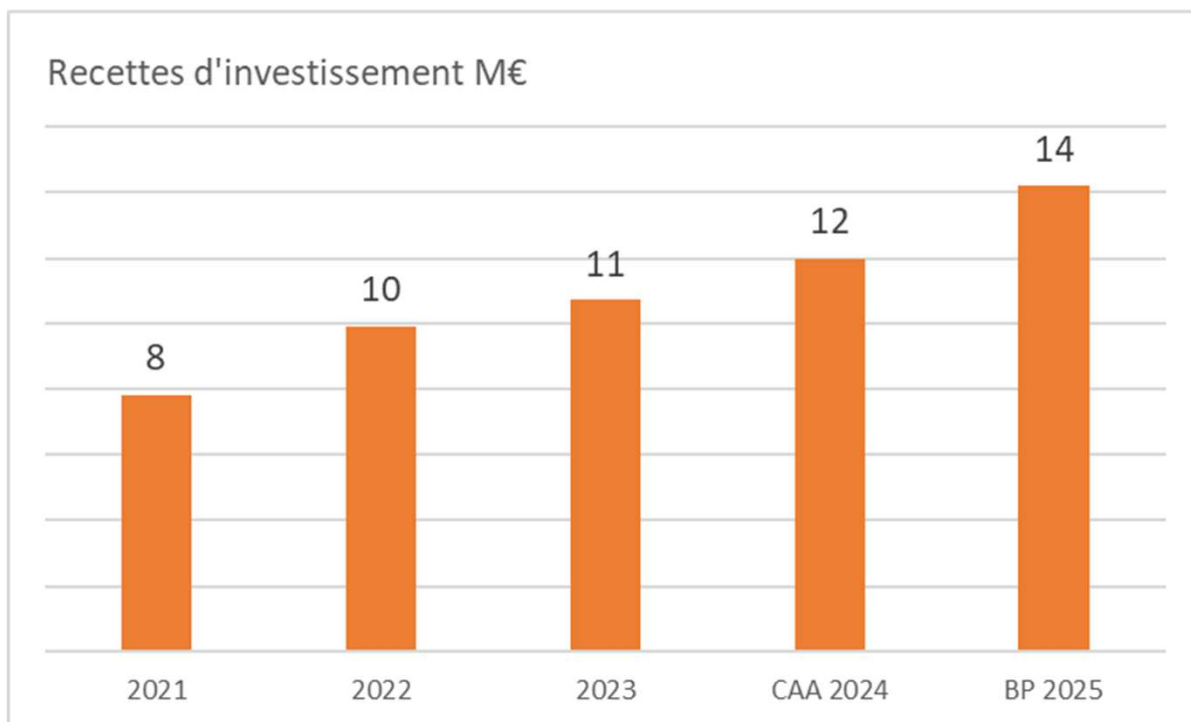
BP 2025 dépenses de fonctionnement affectées aux engagements du Département en M€



- Hausses projetées pour la prise en charge des jeunes par l'Aide Sociale à l'Enfance : +3 M€ et l'accueil en établissement pour les personnes handicapées : + 2 M€
- Progression des dépenses de personnel réparties dans les budgets : + 2 M€
- Augmentation de la contribution (8,1 M€) au SDIS +0,8 M€
- Exceptionnel 2024 non reconduit : -3 M€ (dont Terana, MDPH, RSA)

Recherche d'efficience pour limiter la hausse globale des dépenses

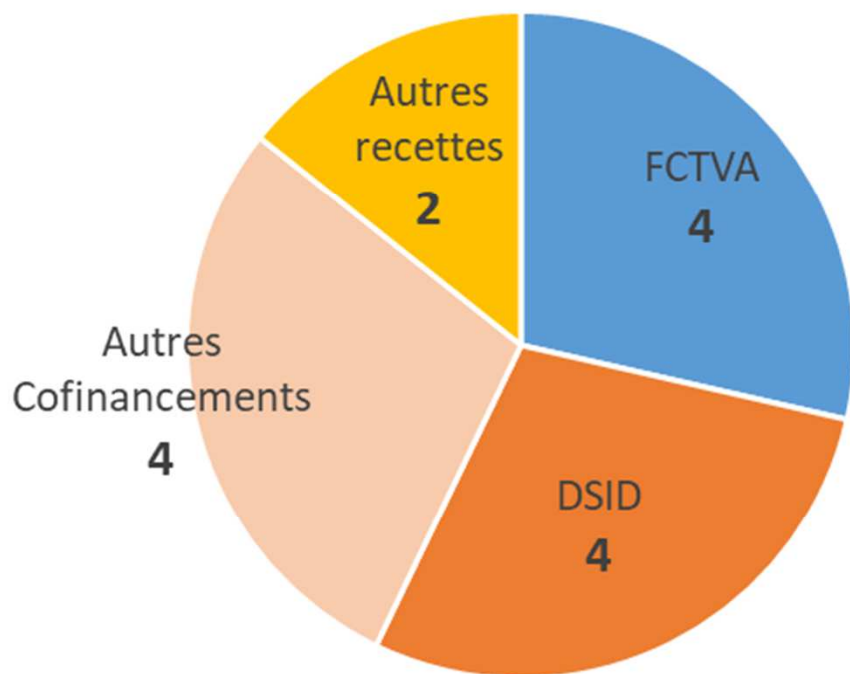
Optimisation des cofinancements pour financer le programme d'investissement : 14,2 M€



Soit 2M€ de plus qu'en hypothèse pour 2024, dans la perspective d'une progression continue du volume des cofinancements mobilisés par le Département.

Des recettes d'investissement impactées par un risque de baisse du taux de remboursement du FCTVA, maintenues grâce aux cofinancements : 14,2 M€

Recettes d'investissement en M€

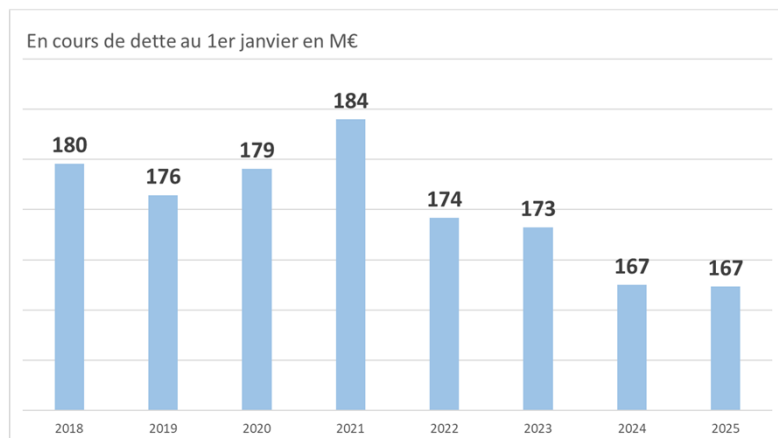


Par rapport à 2024 anticipé :

Cofinancements adossés aux travaux réalisés par le Département : + 2,5 M€

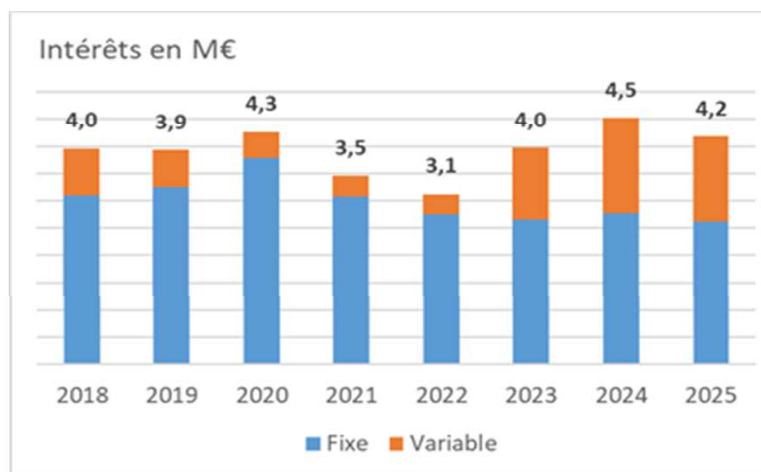
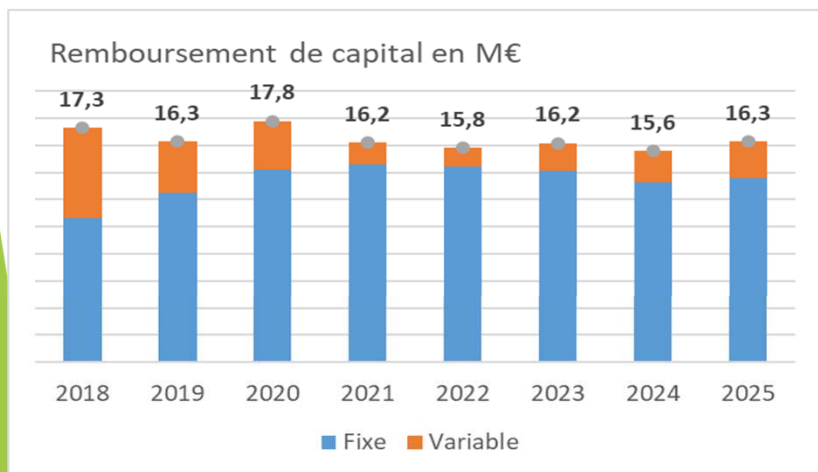
Les cofinancements dont la DSID représentent 60% des recettes

La dette, une perspective de stabilisation de l'encours 167 M€



Un désendettement de 17 M€ depuis 2021 avec une stabilisation de l'encours en perspective

Un remboursement en capital constant, des frais financiers sur taux variables projetés en légère baisse

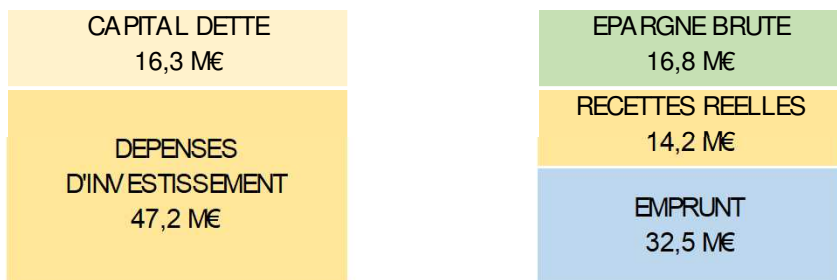


FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

hors opérations de remboursement temporaire de dette

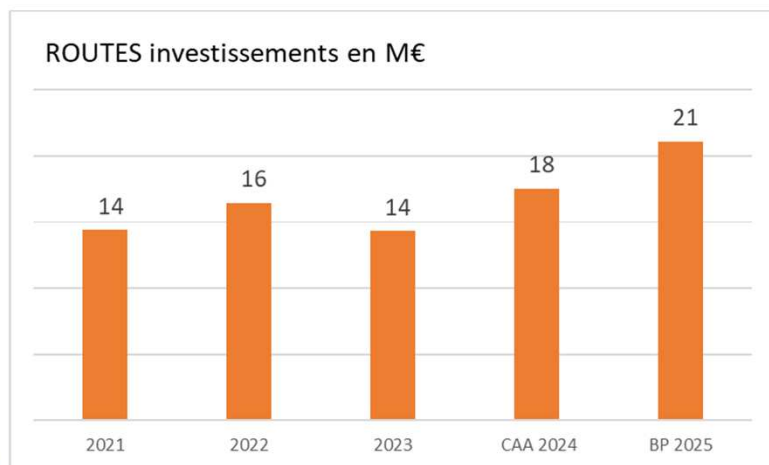
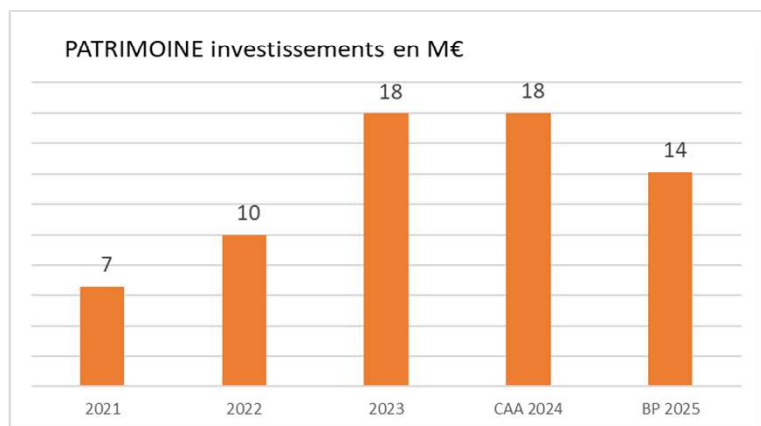


Un budget à l'équilibre qui dégage une capacité d'investissement de 47 M€

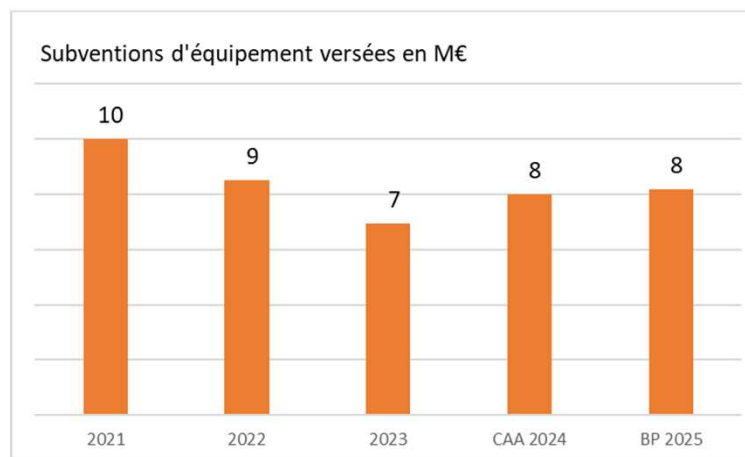
L'épargne brute pour ce BP 2025 s'élève à 16,8 M€.
Elle permettra de rembourser la dette à hauteur de 16,3 M€, portant l'épargne nette à 0,5 M€.

Les recettes d'investissement, complétées d'un emprunt de 32 M€ permettent de financer plus de 47 M€ de dépenses d'investissement.

Un maintien des investissements sur le territoire

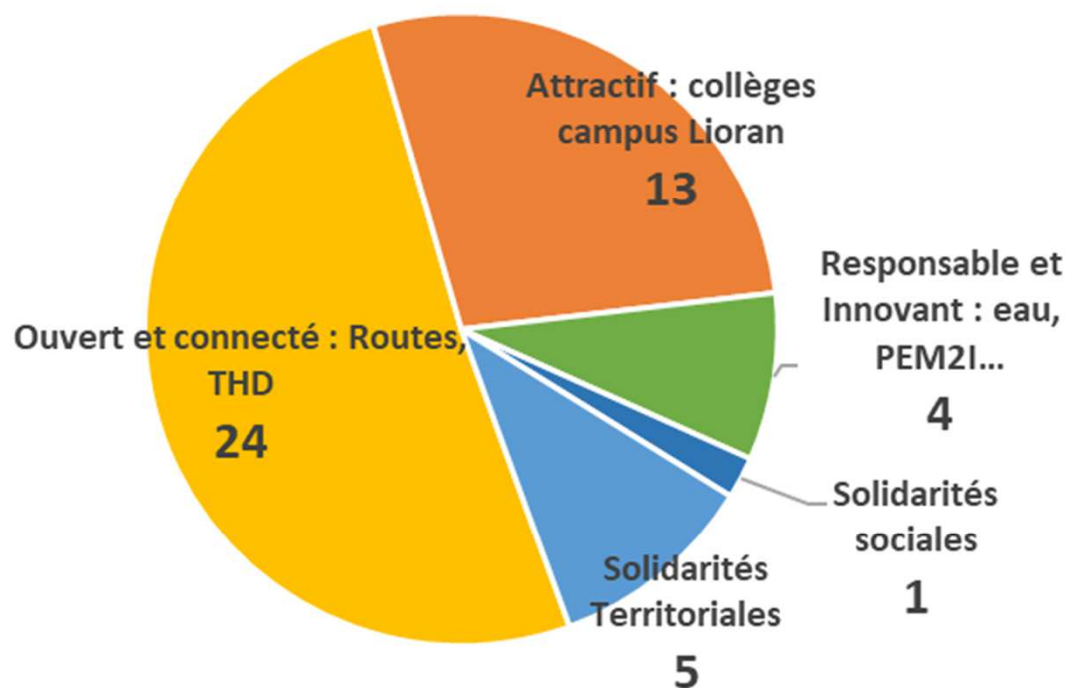


Le Département reste présent sur le territoire avec 14 M€ de dépenses sur le patrimoine (les collèges, le Lioran, le pôle Universitaire...)
21 M€ de travaux sur les routes
et 8 M€ de subventions d'équipement versées pour l'essentiel à destination du bloc communal.



Un budget d'investissement de 47,2 M€ pour mettre en œuvre le projet pour le Cantal

Dépenses d'investissement en M€



Les opérations prioritaires seront mises en œuvre qu'il s'agisse de sécurité routière, de moyens nécessaires aux activités, les autres opérations figurant dans le budget pour 2025 sont retenues à la lumière des cofinancements obtenus.

Optimisation de la capacité à investir par les cofinancements 8 M€ sur 30 M€ de travaux



Budget primitif 2025

16 décembre 2024

Chaque jour à vos côtés

cantal
MON DÉPARTEMENT